



Type	Gestionnaire	Description	Acte	Ref	Date	idSup
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Le Jabron : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968	11487
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	captage de Bayanne sur la commune de Souspierre	Arrêté préfectoral	2014104-0016	14-04-2014	10797
PT3	FRANCE TELECOM	câble de télécommunication 1390-2	Arrêté préfectoral	inconnu	14-11-1968	11240



Légende

Servitudes opposables sur le territoire communal

- A4 - Conservation des eaux - Servitudes concernant les aménagements des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'empire de la commune.
- AS1 - Servitudes résultant de l'installation de poteaux de protection des eaux publiques et minérales - protection immobilière.
- AS1 - Servitudes résultant de l'installation de poteaux de protection des eaux publiques et minérales - protection reproductive.
- PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

Limites administratives

voies cadastrales

Souspierre  
Liste des servitudes d'utilité publique

Type	Gestionnaire	Description	Acte	Ref	Date
A4	DDT de la Drôme - SEPEL	La ZNIEFF - Servitude de Bion passage sur les bords des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'empire de la commune.	arrêté préfectoral	5321	02-02-1990
AS1	AFIS - Orléans Téléfonie - Département de la Drôme	Captage de Bayanne sur la commune de Souspierre	arrêté préfectoral	2034/04-0016	14-04-2014
PT3	FRANCE TELECOM	Cable de télécommunication 13902	arrêté préfectoral	inconnu	14-11-1993

